

BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE SAINT-QUIRIN/LETTENBACH

Année 2019 n°2

Le mot du Maire

Le mois d'avril est un mois important pour la plupart des communes; celui où se votent les budgets municipaux. Compte tenu des diminutions que nous subissons chaque année par la baisse des dotations de l'Etat (plus de 60 000€ depuis 2014), il a fallu dépenser au plus juste. Ce qui nous permet d'éviter l'augmentation des impôts locaux. Cependant et cela grâce aux partenaires financiers comme le Département, la Région Grand Est, le Massif des Vosges et le soutien de Mme la Sous-Préfète nous avons pu bénéficier d'aides financières importantes sur les projets comme le camping, la réhabilitation de la salle des fêtes et maintenir l'orientation définie par le Conseil Municipal sur les projets d'investissements.

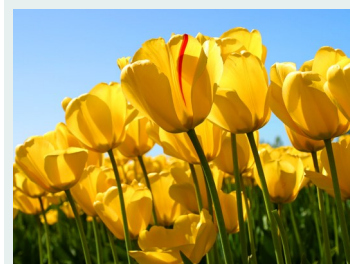
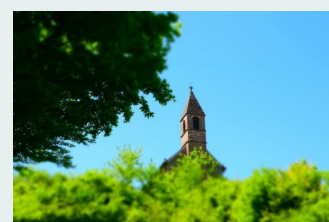
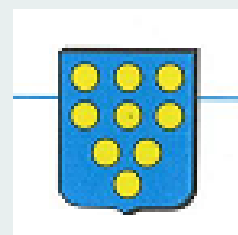
Il est à espérer, que le gouvernement, suite au Grand Débat, ait entendu la détresse des communes rurales et des petites villes. Il est souhaité que le gouvernement ait enfin repris conscience que sans dotation financière suffisante les municipalités ne peuvent jouer pleinement leur rôle de lien social et d'acteur de proximité. Et cet enjeu est primordial.

Afin de vous expliquer le fonctionnement de la commune et les différentes actions entreprises depuis 2014, nous vous invitons à une réunion d'information à la population le vendredi 3 mai à 20h à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat.

L'Agenda des animations de ces trois prochains mois est à nouveau bien rempli et nous pouvons nous en réjouir et être fier de la richesse de notre tissu associatif.

Beau Printemps à tous.

Karine COLLINGRO



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2019

Membres présents : 9

Membre(s) absent(s) excusé(s) : Fanny COMOLI - Jean-Georges LAVAL

Le conseil municipal, après délibération :

⇒ **Participation citoyenne – protocole avec gendarmerie**

Mme le Maire invite le Commandant LECOQ à présenter au conseil municipal un projet de protocole « participation citoyenne » consistant à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement. Il vient en complément de la lutte contre les phénomènes de délinquance à laquelle se consacre la gendarmerie. En signant le protocole ad hoc, le maire affiche sa volonté de ne pas rester passif face aux incivilités ou faits de délinquance qui perturbent parfois le quotidien. La démarche s'apparente à un réseau de solidarité de voisinage structuré autour d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier.

Décide de voter par 8 voix pour et 2 voix abstentions, le protocole avec la gendarmerie de Sarrebourg.

Madame le Maire est chargée de signer le protocole et d'en informer la population par tous moyens.

⇒ **Résultats de l'appel d'offres 2 – Rénovation Espace de Rencontre Pierre Fachat**

Mme le Maire fait part au conseil du résultat du nouvel appel d'offres concernant la rénovation de l'Espace de Rencontre Pierre Fachat.

L'estimation du 28.09.2018 s'élève à 592 507 € HT tous lots confondus ; la deuxième consultation fait état d'un montant de 730 799.14 € HT, soit 23.34 % en plus.

Elle demande au conseil municipal si celui-ci souhaite poursuivre le projet de rénovation.

Considérant qu'il est nécessaire de rénover la salle,

Considérant que cette salle peut être occupée par tout le monde (commune, associations, particuliers du village et autres),

Considérant les aides allouées d'un montant de 422 000 €

Demande au maître d'œuvre de maintenir et de conduire l'opération des travaux de rénovation de la salle en matière de coûts et de délais.

Décide de poursuivre le projet de rénovation de la salle des fêtes.

⇒ **Retrait de la délibération 2018-12-62 du 3 décembre 2018 – Observations du contrôle de légalité**

Mme le Maire fait part au conseil des observations de la Préfecture de Moselle concernant la délibération citée en objet autorisant le Maire à signer les futurs avenants aux marchés jusqu'à hauteur de 25 000 € HT.

Le Maire ayant délégation à signer les marchés dont le montant est inférieur à 15 000 € HT, il ne peut donc pas être délégué à signer des avenants à hauteur maximale de 25 000 € HT. L'assemblée délibérante est donc amenée à procéder au retrait de la délibération 2018-12-62.

Décide de procéder au retrait de la délibération 2018-12-62 en date du 3 décembre 2018.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2019

⇒ Vente cour Lettenbach Mager / Commune

Mme le Maire rappelle au conseil les différentes délibérations concernant la vente de la cour à Lettenbach à Mme Mager. Une nouvelle délibération devant être votée par le conseil après réception des différents avis favorables.

Elle rappelle au conseil le prix de vente du terrain à 2000 € l'are et informe le conseil municipal des différents avis favorables.

Vu le PV d'arpentage établi par le géomètre JUNG de Saverne,

Vu la décision positive de mise en vente de l'ONF,

Vu l'avis favorable du Directeur de l'Académie de l'Education Nationale,

Vu l'avis favorable du représentant de l'Etat à la désaffectation,

Vu la délibération du conseil municipal du 3 décembre 2018 prononçant la désaffectation de l'ancienne école de Lettenbach ainsi que la cour adjacente,

Accepte la vente de la cour école à Lettenbach à Mme MAGER Françoise sise section 17 parcelle 36/4 d'une contenance de 1 are 41 ca pour un montant total de 2 820 €.

Tous les frais inhérents à cet acte seront à la charge de l'acheteur.

Autorise le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié à venir.

⇒ Déclarations d'Intention d'Aliéner

Le conseil municipal décide de ne préempter sur les parcelles suivantes :

Section 9 n° 22 et 23 / 1 a 19 ca / Section 4 n° 22 / 14 a 41 ca / Section 8 n° 197 / 567 m²

Section 15 n° 173 / 4 a 89 ca / Section 6 et 10 / 48 a 64 ca

⇒ Prime achat maison

Accepte la prime de 300 € pour l'achat d'une maison à :

KREUTZMANN Sophie – annexe de Lettenbach

⇒ Proposition d'achat maison forestière ONF – Village

Mme le Maire informe le conseil qu'une visite de la maison forestière de l'ONF avec l'agence immobilière devant s'occuper de la vente a été effectuée avec quelques membres du conseil.

Le prix de la mise en vente de la maison s'élève à 130 000 €.

Considérant la nécessité de faire revivre le centre du village avec l'arrivée de commerces ;

Considérant la possibilité d'aménager ce bâtiment de plusieurs façons ;

Considérant que plusieurs idées sont évoquées et pourraient être mises en étude ;

Décide de faire une proposition auprès de l'agence immobilière à 90 000 € frais d'agence et frais de notaire compris.

⇒ Subvention AAPHA 2019

Sur proposition du Maire,

Décide d'allouer une subvention de 100 € à l'AAPHA pour l'année 2019.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2019

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES lors du Conseil Municipal

Informations diverses :

Madame le Maire informe le conseil :

- ⇒ Une réunion place de l'église avec les riverains et associations concernées (de la place et rue de l'église) est programmée mercredi 6 mars prochain à 17 h 30 plusieurs sujets seront abordés (stationnements, parking, passage chasse-neige, bus, etc...), les membres du conseil y sont également conviés.
- ⇒ Un point sur le bloc sanitaire est fait après réception d'une nouvelle offre par ECOVERT. L'estimation HT s'élève à 70 339.18 € dont 21 414 € pour un lot assainissement : Filtration 20 EH. Mme le Maire accompagnée de l'Adjoint Thierry Pfeiffer, se rendront vendredi 1^{er} mars à la CC-SMS Troisfontaines afin d'y rencontrer des responsables assainissement et trouver un compromis moins onéreux.

Questions diverses :

Monsieur VIDAL Raymond soulève le problème récurrent de dépôts d'ordures au fond des « Engenthal » place de retournement.

Il propose qu'un panneau soit installé à l'entrée de la route forestière indiquant pour circulation interdite sauf ayant-droits.

Le conseil municipal décide la pose d'un panneau ; un arrêté municipal va être pris en ce sens par Mme le Maire.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 avril 2019

Membres présents : 12

Membre(s) absent(s) excusé(s) : Serge HOUBRE

Objet : Vote des comptes de gestion 2018

Budget général – eau

Le conseil déclare que les comptes de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observations, ni réserves de sa part.

Objet : Vote des comptes administratifs 2018 – budget général – budget eau

Le conseil de l'exercice 2018 approuve les comptes administratifs, budget général, budget eau de l'exercice 2018.

Objet : Affectation de résultats – budget COMMUNAL

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat l'excédent reporté de fonctionnement de 18 759.74 €

Objet : Affectation de résultats – budget EAU

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat reporté au fonctionnement de 22 965.28 €

Objet : Vote des 3 taux d'imposition

Le conseil après délibération,

Décide de maintenir les mêmes taux que 2018 sur les 3 taxes d'imposition, à savoir :

- | | |
|--------------------------|----------|
| - Taxe d'habitation | 16.48 % |
| -Taxe foncière | 9.26 % |
| - Taxe foncière non bâti | 118.63 % |

Objet : Vote des loyers

Le Conseil Municipal vote la révision des loyers 2019 comme suit :

- Logt 165 Rue général de Gaulle 230.00 € au 1^{er} avril
- Galerie Boyrié 329.00 € au 1^{er} janvier

Objet : Location pièce de vie bâtiment du camping hors saison

Le conseil fixe le tarif de la location de la pièce de vie dans le bâtiment du camping municipal en dehors de la période estivale (hors saison), à appliquer comme suit à partir de 2019 :

Une journée : 100 €

Un week-end : 150 €

Avec une caution de 200 € avec état des lieux et convention.

Objet : Demande de subventions – Restauration de l’orgue Silbermann – Restitution de la balustrade sculptée de la tribune à l’Eglise PRIORALE

Le Maire fait part au conseil municipal du projet relatif à la conservation de l’église Priorale et notamment des travaux de restauration de l’orgue Jean-André Silbermann ainsi que la restitution de la balustrade sculptée de la tribune à l’église afin de leur redonner leur éclat d’origine et garantir leur bonne conservation pour les décennies à venir.

Le buffet de l’orgue et la tribune sont classés au titre des monuments historiques.

Le coût des travaux s’élève à 217 995.00 € HT soit 261 594.00 € TTC.

La restauration peut bénéficier d’aides financières du Département de la Moselle (AMITER) ainsi que de la Région Grand Est.

| Organismes | Subventions escomptées | Montants escomptés |
|--|------------------------|--------------------|
| DRAC Grand Est | 50 % | 108 997.00 € |
| Région Grand Est | 15 % | 32 699.00 € |
| Département AMITER | 5 % | 10 900.00 € |
| CC-SMS Sarrebourg | 10 % | 21 800.00 € |
| Association Amis de l’orgue Silbermann | 5 % | 10 900.00 € |
| Commune de Saint-Quirin | 15 % | 32 699.00 € |
| | TOTAL | 217 995.00 € |



Objet : Demande de subvention accueil des amis de Neuss Ascension 2019

Le Maire soumet au conseil la demande de subvention de M. OSWALD Marcel, représentant l'association des Amis du patrimoine, le Conseil de Fabrique ainsi que le Syndicat d'Initiative, afin d'obtenir de la commune une subvention pour l'accueil de 17 personnes de la commune de Neuss (Allemagne) les 29 et 30 mai 2019 jour de l'Ascension, dont la tradition se perpétue depuis l'an 2000, entre les deux communes à l'initiative de M. René GELLY.

Le Comité d'organisation de la visite des amis allemands demande une prise en charge de 425 €.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une subvention de 425 € pour la visite des amis de Neuss

Objet : Demande de subvention abri « Belle Roche » - Club Vosgien de St-Quirin

Le Maire présente au conseil le projet proposé par le Club Vosgien de St-Quirin pour la construction d'un abri à ossature bois à la « Belle Roche » forêt domaniale de Saint-Quirin. Il présente le projet ainsi que le plan de financement prévisionnel au conseil. Le coût de la dépense s'élève à 9 361 € TTC.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une subvention de 1 000 €.

Objet : Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur:

- Sect 5 n° 133 de 316 m2
- Sect 2 n° 77 et 78 de 1 740 m2
- Sect 5 n° 87 de 846 m2
- Sect 3 n° 8 de 6493 m2
- Sect 7 n° 98 de 292 m2

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Réunion publique vendredi 3 mai à 20 h à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat

Inauguration du bâtiment camping avec les entreprises et financeurs fin juin

Portes ouvertes à la population du village du bâtiment camping samedi

Continuer les démarches concernant maison Schaeffler Léon.

Mme le Maire est chargée de trouver des crédits auprès de banques pour le financement des travaux à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat

Informations officielles

Enquête INSEE

L'INSEE réalise, entre le 15 avril et le 22 juin 2019, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions du logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Mme HALTER chargée de les interroger prendra contact avec eux. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Cérémonie du 8 mai

Rendez-vous à 11h30 pour le dépôt de gerbe au Monument aux Morts avec la participation de l'Union Musique de Saint-Quirin, du Corps des Sapeurs-Pompiers et des Anciens combattants.

Madame le Maire et le président de l'UNC invitent cordialement la population à y participer et à marquer par leur présence leur reconnaissance à tous ceux qui sont « morts pour la France » et pour que notre France garde sa liberté.

Un vin d'honneur sera offert à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat pour tous les participants à la cérémonie.

Elections européennes

Le dimanche 26 mai 2019 auront lieu les élections européennes. Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00 à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat.

Merci de venir muni de votre pièce d'identité ainsi que de votre carte d'électeur.



La vie de la commune

Horaires et jours de travaux de bricolage ou jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, peuvent être effectués uniquement :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

(interdit les dimanches et les jours fériés)

Merci de respecter impérativement ces horaires pour bien vivre ensemble.



Règlementation des activités de brûlage de déchets verts et d'autres produits végétaux

Conformément au règlement sanitaire départemental de la Moselle, le brûlage à l'air libre ou dans les incinérateurs individuels de tous les déchets végétaux issus des parcs, des jardins et des espaces verts produits par les particuliers ou les collectivités territoriales est interdit . (arrêté 48/2016 en date du 22 juillet 2016).

Il vous est demandé de déposer vos déchets quels qu'il soit à la déchetterie de Nitting actuellement ouverte tous les jours suite à la fermeture en semaine de celle de Sarrebourg. Merci de respecter ses règles de bon voisinage.

Comptages nocturnes de cervidés

Les 12 et 18 avril et éventuellement les 16 et 26 avril si l'une des précédentes journées devait être annulée pour cause de météo défavorable, des opérations de comptages nocturnes seront effectués en collaboration avec les personnels de l'ONCFS, de la FDC 57 et les chasseurs locaux et dureront de 20h30 à 02h00 du matin.



La vie de la commune

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée le jeudi 16 mai le matin (la mairie sera exceptionnellement ouverte l'après-midi), le vendredi 31 mai ainsi que le vendredi 14 juin 2019.

Ecole maternelle : les inscriptions 2019-2020

Les inscriptions pour les enfants nés en 2016 qui ne sont pas encore scolarisés auront lieu au secrétariat de la mairie le jeudi 23 mai 2019 de 9h à 12h.

Merci de venir muni du carnet de santé et du livret de famille.



Procession des reliques

Organisée par la Communauté de paroisses Sainte-Thérèse des 2 Sarres et par le Conseil de Fabrique, les reliques de Saint-Quirin sont portées de l'église priorale à la Haute Chapelle.

Rendez-vous le jeudi 30 mai 2019 à 9h15 pour la procession suivie d'une messe en plein air à la haute chapelle à 10h30, suivie d'un repas organisé par la Chorale Sainte Balbine à la salle des fêtes.

Périscolaire / Centre aéré

Centre aéré des vacances d'été :

Du lundi 08 au vendredi 26 juillet 2019

Les inscriptions se feront au moins 3 semaines avant la date du début du centre aéré d'été.

Le centre aéré est ouvert à tous les enfants même s'ils ne sont pas scolarisés dans la commune et même s'ils n'habitent pas la commune.

Venez inscrire vos enfants auprès des animateurs périscolaire

perisaintquirin@outlook.fr

03 87 08 66 71



La vie de la commune

La course de côte d'Abreschviller Saint-Quirin

Organisée par l'ASAC Moselle et la COCCA, la 49ème Course de Côte se déroulera le samedi 27 avril et le dimanche 28 avril 2019.

Cette course compte pour le championnat de France de la montagne et fait partie de l'élite des 14 courses de côte en France. Tous les ténors des courses seront là!

Vérification : 27 avril de 7h00 à 10h00

Essais chronométrés : 27 avril de 14h30 à 19h00

Course : 3 montées : 28 avril de 10h00 à 17h00

Les organisateurs de la course remercient par avance la population de Lettenbach pour les désagréments que celle-ci pourrait causer.

Restauration et buvettes sur place.

Opération « une rose, un espoir »

Comme chaque année, la manifestation « une rose, un espoir » au profit de la Ligue contre le Cancer se déroulera le samedi 27 avril et le dimanche 28 avril 2019.

Ainsi, les motards bénévoles traverseront la commune de Saint-Quirin et s'y arrêteront afin de récolter des dons pour l'association.



Régie télé

Informations aux abonnés

Depuis quelque temps vous avez pu constater que différentes chaînes (Téva, Chasse et pêche, Action, Equidia) sont désormais cryptés et deviennent payantes, ce qui ne nous permet plus de les diffuser.

Pour l'instant nous recherchons des solutions, mais la redevance d'abonnement actuelle, qui n'a pas augmentée depuis plusieurs années, ne nous permet pas d'ajouter des chaînes désormais payantes.

Le conseil d'administration de la régie qui se réunira prochainement va examiner entre autres, la situation financière, le budget 2019, le compte de résultats 2018, la redevance d'abonnement, les différentes alternatives possibles.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

En vous remerciant de votre compréhension.

Le Président, Monsieur Robert LAVAL.

La vie de la commune

Participation citoyenne

Un projet de protocole « participation citoyenne » consistant à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement va être mis en place au sein de la commune en partenariat avec la gendarmerie. Il vient en complément de la lutte contre les phénomènes de délinquance à laquelle se consacre la gendarmerie. En signant le protocole ad hoc, le maire affiche sa volonté de ne pas rester passif face aux incivilités ou faits de délinquance qui perturbent parfois le quotidien. La démarche s'apparente à un réseau de solidarité de voisinage structuré autour d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier.

Toute personne intéressé pour être référent doit s'inscrire en mairie.

Réunion d'information à la population

Une réunion d'information à la population est prévue le **vendredi 03 mai 2019 à 20h à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat**.

Au cours de cette réunion la municipalité abordera les divers fonctionnement de la commune, les différentes actions réalisées depuis 2014, les travaux et projets à venir.

Kermesse à la Maison de retraite

Venez nombreux à la kermesse le **vendredi 07 juin 2019** à partir de 11h30 sous chapiteau

Thème : « **la Belgique vue par les Français** » avec leurs amis Belges du Home de VIRTON

Animations tout au long de la journée :

Les Poulbots du musette / Gégé et son accordéon / Chorale des résidents de « La Charmille »

Tombola et poids du jambon

Kermesse à la Maison d'Enfants

Venez nombreux à la kermesse le **dimanche 9 juin 2019** à partir de 10h30 jusqu'à 17h30!

Journée porte ouverte bâtiment camping

La municipalité invite la population le **samedi 22 juin 2019 de 10h à 15h** à une journée porte ouverte au nouveau bâtiment du camping. Venez nombreux découvrir cette nouvelle réalisation.

Circulation Place de l'Eglise et Rues avoisinantes

Suite à la réunion avec les riverains et les associations bénéficiant de l'accès à la salle du chapitre ou de l'Eglise, il a été convenu de fermer la circulation Rue de l'Eglise, Rue de la Garinette sauf aux riverains. Cela sera effectif dès la mise en place de panneaux de signalisation. De **plus le parking place de l'Eglise est exclusivement réservé aux riverains de la Place de l'Eglise et tout stationnement devant les barrières amovibles est strictement interdit pour laisser l'accès aux services de secours**. Merci de votre compréhension.

Les associations

Syndicat d'Initiative

Festival Rando-Moselle du 1er au 10 juin 2019.

Grand retour du festival de la randonnée au Pays de Sarrebourg, et à Saint-Quirin.

50 randonnées à thème et pour finir en apothéose, la belle randonnée musicale avec 10 concerts magiques en pleine forêt et en final le concert gratuit de Mickaël Jones à Saint-Quirin le lundi 10 juin 2019

Programme complet à venir



Donneurs de Sang Bénévoles



Rendez-vous le jeudi **02 mai 2019** à pour donner votre sang. Venez nombreux et donnez un peu de votre temps pour nos malades. Soyons tous concernés.

Union Musique

Samedi **04 mai 2019** à 20 heures concert de printemps à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat.

Venez nombreux soutenir notre belle harmonie

.Club de l'Amitié

Les goûters se prendront les **jeudis 9 mai et 13 juin 2019** à l'ERPF ou à la salle du Club House suivant le début des travaux de la salle des fêtes.

Conseil de Fabrique

Le conseil de Fabrique remercie toutes les personnes présentent à la soirée cinéma film de Monsieur Besle, cette soirée sera reconduite après la rénovation de l'Espace de Rencontre Pierre Fachat.

Le jeudi 30 mai, messe à la haute-chapelle avec la présence de notre évêque auxiliaire et nos amis de Neuss Millen et perle.

Nous vous informons qu'il est possible d'acheter à la Prieurale des cartes postales sur nos églises et chapelles.

Courant avril des panneaux descriptifs seront posés dans quatre de nos sept roses.

Association les Amis de l'Orgue SILBERMANN

Le festival de musique baroque autour de l'Orgue Silbermann se tiendra du 2 au 30 juin 2019

**Quelques belles réalisations de décoration de Pâques
du Périscolaire . Merci à toute l'équipe**



ABRESCHVILLER SAINT QUIRIN

49^{ème} Course de Côte
14^{ème} Course de Côte VHC

Les 26, 27 et 28 Avril 2019

Sébastien BRISARD
MARTINI MK25
VHC

J-M. LESTIENNE
MITJET
GTS 1

Olivier AUGUSTO
NORMA M20 FC
CN2



MICHELIN

CroisiEurope

AVON
TYRES
MOTORSPORT

Echappement





Siret 789 179 355 000 19



ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES OU AGEES

1, rue de Gare SARREBOURG

Tél. 03 87 03 38 10

Vous êtes handicapé ou vous avez plus de 60 ans

Vous souhaitez :

- Aller chez le médecin, le kiné, le coiffeur etc...
- Faire vos courses,
- Rendre visite à un proche

notre association, moyennant une adhésion annuelle et un coût de transport très abordable, vient vous chercher à votre domicile. Nous mettons également, si nécessaire, à la disposition de nos adhérents une personne pouvant les accompagner gracieusement.

Pour tous renseignements, prise de rendez-vous, notre équipe de bénévoles est à votre écoute

du lundi au vendredi de

9 h à 12 h & de 14 h à 17 h

Défendons notre hôpital

Le projet de loi « Ma santé 2022 » vient d'être présenté par le gouvernement. Nous n'évoquerons que le volet qui concerne l'organisation hospitalière. Le texte s'organise autour des CHU (Centres Hospitaliers Universitaires). Il s'agit d'hôpitaux experts sur leur territoire, d'hôpitaux intermédiaires dont on ne dit pas grand-chose et d'hôpitaux labélisés hôpitaux « de proximité ». Ils doivent être 400 à 600. On ne connaît pas les décrets avec précision, il s'agira d'hôpitaux ayant une activité de médecine, de gériatrie, voire un EHPAD avec un service de radio et un laboratoire. Pour ces hôpitaux de proximité, c'est la fin de l'activité chirurgicale et de maternité. C'est une réduction évidente de l'offre de soins sur les territoires ruraux.

Il s'agit de poursuivre un travail engagé. Il y avait 1 450 hôpitaux en 2013, il n'en reste plus que 1 363 en 2017. La fermeture des maternités est encore plus nette. Il y en avait 814 en 1996, il en reste seulement 498 vingt ans après alors que le nombre des naissances est resté stable (autour de 710 000 à 800 000 par an).

Malgré les fermetures d'hôpitaux, les déficits des établissements se creusent toujours : 1 milliard en 2018 après 890 millions en 2017 car le modèle économique est à bout de souffle. Chaque année, les charges augmentent et les recettes se réduisent en raison des tarifs qui ne cessent de baisser de la part de l'assurance maladie.

Avec 400 à 600 hôpitaux de proximité, le gouvernement réduit l'offre de soins sur les territoires ruraux pour renforcer les CHU qui sont déjà engorgés.

Ici, à Sarrebourg, nous voulons conserver notre hôpital pour au moins 3 raisons :

1°) Nous sommes engagés dans un rapprochement avec le centre hospitalier de Saverne pour dégager des coopérations et des mutualisations. Le contrat validé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) est une coopération entre deux établissements MCO (Médecine, Chirurgie et Obstétrique). Il est exclu d'accepter un abandon de la chirurgie, des urgences et de la maternité.

2°) Notre hôpital est utile à notre territoire. Nous sommes éloignés des CHU de Nancy et de Strasbourg. Pour un territoire à distance des métropoles, il faut une expertise sur place pour une prise en charge de qualité et une offre de proximité.

3°) Notre hôpital est performant. Pour la cinquième année consécutive, il est à l'équilibre financier. Son activité est soutenue avec 9 068 séjours en médecine, 3 556 en chirurgie et 586 en maternité. Il compte 23 535 passages aux urgences, 612 sorties SMUR et 41 641 consultations dans les disciplines médicales, chirurgicales, d'anesthésie, de maternité et de pédiatrie. Nous remercions ici les équipes médicales et les personnels soignants qui se mobilisent pour renforcer l'attractivité du centre hospitalier de Sarrebourg.

Nous tenons fermement à rappeler notre attachement à un hôpital MCO (avec les disciplines médicales, chirurgicales et de maternité) sur un territoire éloigné des métropoles. Les populations locales doivent pouvoir disposer d'une offre de soins de qualité sans aller jusqu'au CHU.

La défense de notre hôpital dépend des équipes médicales, du personnel soignant, de tous les acteurs de santé. **Elle dépend aussi de chacune et de chacun de vous.**

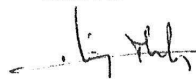
Nous vous invitons à être très vigilants et à ne pas hésiter à vous mobiliser si cela était nécessaire.

Pour notre part, nous sommes déterminés à défendre notre hôpital.

Fabien DI FILIPPO
Député de la Moselle
Conseiller Municipal de Sarrebourg



Alain MARTY
Député honoraire
Maire de Sarrebourg



Exposition de Peinture



Nadine
Ulukaya

&

Les élèves de l'atelier de peinture exposent à :

St-Quirin - Place de l'église

Samedi 29 & dimanche 30 juin 2019

De 14h à 18h

www.nadineulukaya.com



LE PRÉSIDENT

Madame Karine COLLINGRO
Maire
MAIRIE DE SAINT QUIRIN
170 Rue Général de Gaulle
57560 SAINT-QUIRIN

Strasbourg, le 31 janvier 2019

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement du multilinguisme, la Région Grand Est expérimente, en 2018, la mise en place d'une plateforme linguistique innovante (en allemand, luxembourgeois et anglais professionnels) afin de faciliter l'insertion des jeunes et des adultes sur le marché du travail.

Cette plateforme, financée par la Région et portée par le réseau des Greta, s'adresse aux demandeurs d'emploi du Grand Est, sans niveau spécifique à l'entrée, désireux de renforcer leurs compétences linguistiques dans le cadre de leur projet professionnel, qu'il soit transfrontalier ou non.

Cette plateforme linguistique mêle plusieurs méthodes pédagogiques : apprentissage classique en présentiel, formation à distance, formation en groupe ou parcours individualisé, sur mesure... permettant de répondre aux besoins spécifiques et à la disponibilité des apprenants :

- L'apprenant pourra ainsi alterner entre des sessions à distance (en ligne) et des sessions en face-à-face avec le ou les formateurs.
- Des outils numériques performants seront mis à disposition et mobilisés tout au long du parcours.
- Les modules et parcours pourront se baser sur les situations de communication ou les spécialités auxquelles les apprenants seront confrontés dans leur environnement professionnel.

Les compétences linguistiques pourront être sanctionnées, selon le cas par le Diplôme de Compétence en Langue (DCL) ou la Certification BRIGHT Language (anglais et allemand) ou encore une attestation d'acquis (luxembourgeois).

Nous vous faisons parvenir aujourd'hui quelques affiches de ce dispositif, comptant aussi sur vous pour relayer cette information à vos administrés par l'intermédiaire de l'ensemble de vos supports de communication numériques (site internet, réseaux sociaux, etc.).

Si vous souhaitez d'autres exemplaires, n'hésitez pas à adresser votre demande par mail à transfrontalier@grandest.fr

Vous trouverez également des informations plus complètes sur le site « Réussir Sans Frontière » à l'adresse : <https://reussirsansfrontiere.eu/actualite/plateforme-linguistique-innovante/>

Je vous remercie par avance pour votre concours et vous adresse, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

N/Réf. : 18-18 RK/NS
Dossier suivi par : René KRATZ
Rene.kratz@grandest.fr

Région Grand Est



VIC-SUR-SEILLE & SAINT-QUIRIN
02 > 30 JUIN 2019

FESTIVAL
SILBERMANN
SAINT-QUIRIN

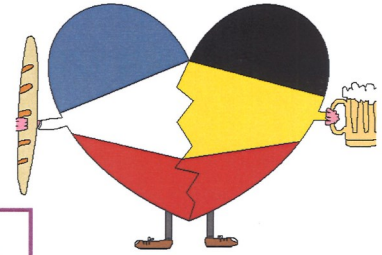
MUSIQUE BAROQUE AUTOUR
DE L'ORGUE SILBERMANN

www.orgue-saint-quirin.fr

DESIGN : CALAFRIGIO - STUDIO TONCAT



EHPAD « LA CHARMILLE » de Saint Quirin



VENDREDI 7 JUIN 2019

Le Président du Conseil d'administration, Robert LAVAL
Les Conseils d'administration et de la Vie Sociale,
Le Directeur, Eric MORGENTHALER,
Les Résidents, et l'ensemble du Personnel
Sont heureux de vous inviter à leur



KERMESSE

sur le thème de

« la Belgique vue par les français »

Avec leurs amis Belges du Home de VIRTON


**A partir de 11H30
sous chapiteau**

Animations tout au long de la journée:

- » Les Poulbots du musette
- » Gégé et son accordéon
- » Chorale des résidents de « La Charmille »
- » Tombola et poids du jambon



**Repas de midi
au tarif de 15€**



PIZZAS FLAMMS

à partir de 18 heures 6€



MAIRIE DE SAINT QUIRIN

170 rue du Général de Gaulle

57560 Saint-Quirin

03.87.08.60.34

03.87.08.66.44

Commune-st-quirin@mairiesaintquirin.fr

Secrétariat

Delphine CARABIN

Céline HOFFMANN

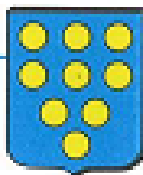
Retrouvez nous sur le Web

www.saintquirin.fr



Saint-Quir'Infos

Saint-Quirin Tourisme



Horaires d'ouverture

Lundi 8h00-12h00 et 13h30-17h30

Mardi 13h30-17h30

Mercredi 8h30-12h00

Jeudi 8h00-12h00

Vendredi 8h00-12h00 et 13h30-17h00

Horaire des messes

Dimanche 12 mai à 9h15 à Saint-Quirin

Jeudi 30 mai à 9h15 à l'église de Saint-Quirin

Jeudi 30 mai à 10h30 à Saint-Quirin : messe à la haute chapelle

Dimanche 16 juin à 10h30 à Saint-Quirin : messe de la trinité

Etat civil

Décès

Le 13 janvier 2019 : BENA Marie-Madeleine veuve BORDENAVE domiciliée Rue du Stade

Le 30 janvier 2019 : REPERT Joël domicilié 172 rue du Berlot

Le 02 février 2019 : ZEHREN Jacqueline veuve WILLIAMS domiciliée à la Maison de Retraite

Le 12 mars 2019 : SASSO Suzanne veuve ROMER domiciliée à la Maison de Retraite

Le 27 mars 2019 : STOCK Gabrielle veuve WALTER domiciliée à la Maison de Retraite

Le 31 mars 2019 : GERARD Rose, veuve KUNG domiciliée Rue de Vasperviller, Doyenne du village

Nos sincères condoléances aux familles.